OCOM C360.02 – EXPLIQUER LES ASPECTS DU BALISAGE LUMINEUX D'UN AÉRODROME

1. **Rendement.** Expliquer les aspects du balisage lumineux d'un aérodrome.

2. **Conditions**

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision, et

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme.** Le cadet doit expliquer les aspects du balisage lumineux d'un aérodrome, y compris :

   a. le balisage lumineux pour les manœuvres, y compris :

      (1) le balisage lumineux de piste,

      (2) le balisage lumineux de voie de circulation,

      (3) l'éclairage de l'aire de trafic,

      (4) les balisages pour zones inutilisables, et

      (5) les dispositifs lumineux d'approche (ALS); et

   b. le balisage lumineux pour la navigation, y compris :

      (1) le phare d'aérodrome, et

      (2) les feux d'obstacle.

4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer ce qu'est le balisage lumineux pour les manœuvres, y compris : a. le balisage lumineux de piste, b. le balisage lumineux de voie de circulation, c. l'éclairage de l'aire de trafic, d. les balisages pour zones inutilisables, et e. les dispositifs lumineux d'approche (ALS).	Exposé interactif	20 min	C2-044 (p. 65) C3-116 (p. 93 et 94)
PE2	Expliquer ce qu'est le balisage lumineux pour la navigation, y compris : a. le phare d'aérodrome, et b. les feux d'obstacle.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 93 et 94)

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PG-002/A-CR-CCP-803-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	25 min
c.	Total :	30 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour clarifier, faire ressortir et résumer les aspects du balisage lumineux d'un aérodrome.

7. **Documents de référence**

   a. C2-044 Transports Canada. (2007). *Manuel d'information aéronautique*. Extrait le 2 octobre 2007 du site http://www.tc.gc.ca/publications/FR/TP14371/PDF/HR/TP14371F.PDF.

   b. C3-116 (ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Peppler, I. L. (2000). *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PG-002/A-CR-CCP-803-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.